

Maisons-Laffitte : l'Agglo et la Ville lancent le réaménagement du pôle gare

Un pôle gare plus fluide, plus sûr et mieux connecté : c'est l'ambition portée par l'Agglo et la ville de Maisons-Laffitte. Dès le 2^{ème} trimestre 2026, l'Agglo réalisera sur ce site qui accueille quotidiennement plus de 14 000 voyageurs, des travaux visant à améliorer ses accès à pied, à vélo et en bus et à offrir un espace public plus agréable et plus pratique pour tous les usagers.



Vue d'architecte de la future gare routière (parvis Sud) – Atelier Silva Landscaping

Le coup d'envoi des travaux est prévu au début du printemps, en 4 phases, pour une durée prévue de 20 mois. Portée par l'Agglo en lien avec la ville de Maisons-Laffitte et le soutien d'Île-de-France Mobilités, cette opération d'envergure s'inscrit dans le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF) et répond à un objectif clair :

permettre aux usagers de passer aisément d'un mode de transport à l'autre, qu'ils soient piétons, cyclistes, usagers des bus, du RER A, du Transilien L, des deux-roues motorisés ou de la voiture.

Le projet vise à optimiser la connexion entre tous les modes de déplacement, en favorisant les

mobilités douces et les cheminements piétons, en apaisant et fluidifiant les circulations autour de la gare et en facilitant l'orientation des usagers. Il prévoit une information voyageurs plus claire et accessible pour tous, la création de stationnements vélos sécurisés, l'amélioration du confort aux arrêts de bus et une organisation plus fonctionnelle des dépose-minute, du stationnement automobile, des taxis et de l'autopartage.

Au-delà des enjeux de mobilité, **le réaménagement du pôle gare contribue à l'embellissement et à la dynamisation de ce quartier central**, notamment la gare routière et la place du Maréchal de Lattre de Tassigny. L'Agglo prévoit des espaces publics végétalisés, propices aux usages quotidiens comme aux animations conviviales, commerciales ou culturelles. Une attention particulière a été portée au choix des matériaux, au mobilier urbain, aux éclairages et à l'intégration paysagère.

Il est à noter que **le projet concerne exclusivement les espaces publics** (parvis, voiries et stationnements pour tous les modes de transport) et n'inclut pas les infrastructures de la gare (bâtiments voyageurs, quais, passerelle).

Trois secteurs principaux concernés

- Place de la Libération (parvis Sud)

La gare routière sera entièrement **réaménagée**. Ce nouveau parvis accueillera de nouveaux **quais de bus** respectant les normes d'accessibilité et une **consigne vélo sécurisée** de 147 places avec toiture végétalisée, en lieu et place de l'ancien parking. Des sanitaires publics et un nouveau local pour les conducteurs de bus seront également créés.



*Vue du futur parvis Sud, côté sortie du parking souterrain
Atelier Silva Landscaping*

L'ouverture du parvis sur l'avenue du Général de Gaulle sera repensée pour offrir une meilleure visibilité et accessibilité. Un ascenseur facilitera aussi les déplacements entre le parvis et la gare routière.

Enfin, des arbres et des espaces végétalisés viendront compléter l'ensemble, tout en conservant des cheminements piétons confortables.

- Place du Maréchal de Lattre de Tassigny (parvis Nord)



La place sera réaménagée en un **espace partagé entre toutes les mobilités**, pour une circulation plus apaisée. Une **consigne vélo sécurisée** de 153 places, ainsi qu'un parc vélo couvert de 190 places seront créés, avec toiture végétalisée. Les aménagements, éclairage et mobilier urbain compris, seront, comme pour ceux de la gare routière, pensés dans **des matériaux qualitatifs et durables**.



Vue du Parvis Nord depuis la rue Jean Mermoz
Atelier Silva Landscaping

- Aux alentours de la gare

Entre le pont et le début de l'avenue Longueuil, plusieurs aménagements vont améliorer le quotidien des piétons, cyclistes, usagers des bus et automobilistes. Les espaces seront repensés pour **renforcer la sécurité, faciliter les déplacements et fluidifier la circulation.**



Vue des aménagements prévus avenue Longueuil
Atelier Silva Landscaping

Sur l'**avenue Longueuil, au niveau du pont**, les arrêts de bus seront réaménagés et les traversées piétonnes sécurisées. Les déplacements à vélo seront facilités avec l'ajout d'une bande cyclable **depuis la rue Jean Mermoz vers la rue Saint-Nicolas, via le pont**, en direction de Poissy. **Rue Croix Castel**, l'aménagement en zone partagée à 20 km/h accueillera des trottoirs plus confortables, des traversées piétonnes sécurisées et davantage de stationnements pour les vélos. **Rue d'Achères**, les espaces de dépose-minute et de stationnement

seront réorganisés pour plus de praticité. Mobilier urbain et éclairage seront changés. Les revêtements de chaussée et trottoirs seront renouvelés et la traversée piétonne sera sécurisée entre **l'avenue du général de Gaulle et la rue d'Achères.**

Enfin, un nouveau quai de bus verra le jour **rue de la République**, avec une signalétique remaniée.

Les dates-clés du projet

2^{ème} trimestre 2026 : démarrage des travaux

Durée des travaux : 20 mois, en plusieurs phases (voir plan de phasage) :

> **Phase préparatoire** : rue de la République : avril - mai 2026

> **Phase 1** : avenues du G^{al} de Gaulle et Longueuil, rue Croix Castel : mai - décembre 2026

> **Phase 2** : gare routière (parvis Sud) : juillet 2026 - septembre 2027

> **Phase 3** : place du M^{al} de Lattre de Tassigny (parvis Nord) : juillet - décembre 2027.

Un stationnement vélo facilité

Création de 2 consignes vélos sécurisées :

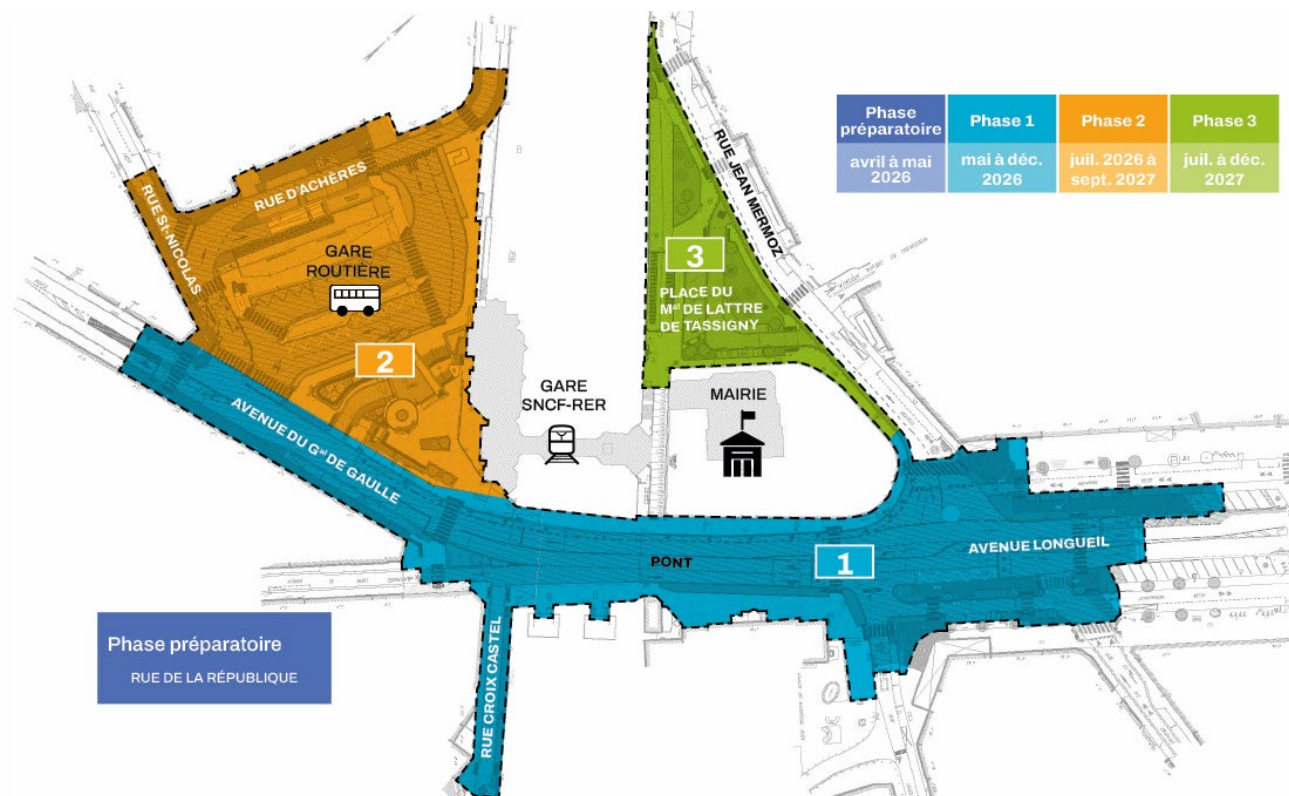
- Gare routière (parvis sud) : 147 places
- Place du Maréchal de Lattre de Tassigny (parvis nord) : 153 places

Création ou réaménagement de parkings vélos en libre-accès : 448 places dont 190 sous abri

Financement

Le coût de ces travaux réalisés par la CASGBS se monte à **11,3 millions d'euros TTC**, financés à hauteur de :

- **Île-de-France Mobilités** : 7,2 M€
- **CASGBS** : 3,7 M€
- **Ville de Maisons-Laffitte** : 0,4 M€



Le chantier a été mené en veillant à limiter au maximum les nuisances, avec une attention particulière portée aux riverains, aux usagers et au maintien des circulations pendant les travaux.

Pourquoi parle-t-on d'un pôle gare ?

Un pôle gare est un lieu d'articulation et d'interconnexion des différents modes de déplacement. Il permet aux utilisateurs de choisir l'un ou plusieurs d'entre eux, de faciliter les correspondances, tant pour les liaisons de proximité que pour les déplacements régionaux, tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers. Enfin, il contribue aussi à l'animation et à la dynamisation des lieux.